



## Commission de planification sanitaire

### Rapport d'activité 2020

La commission de planification sanitaire est un organe consultatif du Conseil d'Etat en matière de planification sanitaire.

#### 1. Composition de la commission

La composition de la commission de planification sanitaire est fixée à l'article 11 de la loi sur les établissements et institutions sanitaires du 13 mars 2014 (LEIS, art. 11). La commission a siégé dans la composition suivante :

- Victor Fournier, chef du service de la santé publique, président
- Christian Ambord, médecin cantonal
- Roman Kuonen, membre du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais
- Josy-Philippe Cornut, membre du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais
- Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais
- Pierre-Olivier Haenni, administrateur de la Clinique de Valère
- Franz Schmid, vice-président de l'AVALEMS
- Valérie Vouillamoz, secrétaire générale du Groupement valaisan des CMS
- Michaël Briguet, Groupe Mutuel, représentant de santé-suisse
- Pascal Kämpfen, médecin
- Hannelore Luy, médecin
- Alexandre Maret, ASI section Valais
- Angela Ferrari, ASI, section Valais
- Jean-Marc Bellagamba, directeur de l'OCVS
- Pierre Constantin, Pro Senectute Valais, représentant des patients du Valais romand
- Maria Balmer-Michel, Krebsliga Wallis, représentante des patients du Haut-Valais
- Stefanie Zimmermann, conseillère communale, Viège
- Olivier Perruchoud, président de Chalais
- Sandra Cottet-Parvex, conseillère communale, Collombey-Muraz

Son secrétariat a été assuré par le service de la santé publique (Yves Martignoni).

#### 2. Séances

La commission s'est réunie le 4 février et 22 juin 2020.

#### 3. Dossiers traités

Les dossiers suivants ont été traités par la commission :

- Planification des secours sanitaires
  - projet pilote Rapide Responder pour une durée de trois ans la nuit dans le district d'Entremont et en journée dans la zone Loèche – Rarogne Ouest – Lötschental : préavis favorable à l'unanimité (séance du 04.02.2020)
- Planification hospitalière
  - révision de la planification hospitalière en réadaptation (2017-2030) et évaluation des besoins. Les changements les plus importants concernent la réadaptation polyvalente gériatrique : dossier mis en suspens en raison de la pandémie (séance du 04.02.2020)
- Développement de la santé psychique en Valais
  - présentation du rapport et des recommandations sur le développement de la santé psychique en Valais avec 2 piliers principaux, 5 objectifs globaux et 10 projets (séance du 22.06.2020)
  - recommandations et objectifs de répartition des soins psychiatriques au niveau régional (offre complète : stationnaire, ambulatoire, urgences) et diminution du nombre de lits stationnaires d'ici 2030 (-47 lits) : préavis favorable à l'unanimité (séance du 22.06.2020)